



Village de Senneville
35 chemin Senneville, Senneville (Québec) H9X 1B8
Tél.: (514) 457-6020 - Télécopieur : (514) 457-0447

Demande de certificat d'autorisation pour abattage d'arbre

Ceci n'est pas une autorisation de commencer les travaux

Informations sur l'immeuble

Adresse : _____ Téléphone : _____

Propriétaire : _____ Courriel : _____

Usage de l'immeuble: _____

Demandeur (si autre que propriétaire)

Nom : _____ Téléphone : _____

_____ Courriel : _____

Informations sur le projet

Type de travaux :

Entrepreneur : _____ Téléphone : _____

Durée et dates des travaux : _____ Courriel : _____

Nombre d'arbres à être coupés : _____ Essences : _____

Raison d'abattage : _____

Nombre d'arbres à être plantés : _____ Essences : _____

Informations pertinentes

Seuls les arbres dont le diamètre est d'au moins 10 cm sont considérés

Toute demande d'abattage d'arbres doit être accompagnée d'un rapport d'arboriste certifié ISA

Exceptions : lorsque l'arbre est visiblement et facilement identifiable comme étant mort
lorsqu'il pose danger et risque de tomber

Le certificat sera émis seulement si l'arboriste recommande l'abattage de l'arbre

Coût : 25\$ si vous fournissez le rapport d'arboriste

100\$ pour 3 arbres + 25\$/arbre add. si vous utilisez les services de l'arboriste de la municipalité

Les arbres doivent être identifiés avant la visite de l'inspecteur ou de l'arboriste

N'est pas une raison valable pour l'abattage : Allergies, esthétique, fuits et feuilles sur le terrain,
obstrue la vue, etc.

Couper un arbre sans certificat d'autorisation entraîne un constat d'infraction ainsi qu'une amende de 1000\$ par arbre.

Toute demande approuvée en vertu du règlement 451 est nulle si le permis/certificat n'a pas été délivré ou si les travaux n'ont pas commencé dans un délai de 6 mois à compter de sa date d'approbation.

Plan, esquisse et commentaires

Signature du propriétaire ou du demandeur : _____

Nom en lettres moulées : _____ Date : _____